Gestion durable des gaz à effet de serre en Tunisie

Mesurer, gérer et réduire les émissions de gaz à effet de serre



Les Inventaires des Gaz à effet de Serre / utilisation IPCC 2006

en TUNISIE

VISIT…

LANZAROTE Caliente.com

Les Défis

Comparées aux niveaux internationaux, les émissions de gaz à effet de serre sont faibles en Tunisie. Chaque année, ce sont environ 3,5 tonnes de CO_2 par habitant qui sont libérées.

A titre de comparaison, les émissions atteignent environ 10 tonnes par Européen. Mais contrairement à l'Europe, les émissions de gaz à effet de serre ont nettement augmenté en Tunisie au cours des dernières décennies, car le modèle économique et le modèle de développement du pays sont largement associés à la consommation d'énergies fossiles. L'énergie est notamment utilisée pour les climatisations - mais de plus en plus également pour les transports et l'industrie.

La Tunisie a identifié ce problème et s’engage aujourd’hui en faveur de la protection du climat. Les énergies renouvelables sont perçues comme une chance pour moderniser l’industrie et pour appuyer les efforts internationaux en matière de protection du climat. L’énergie éolienne et solaire notamment possède un important potentiel pour la création de nouveaux emplois et revenus. Les investissements dans les transports publics urbains permettent de réduire les gaz d’échappement tout en améliorant la mobilité et la qualité de vie dans les villes.

Une condition, cependant, à une bonne protection du climat est la capacité à gérer efficacement les gaz à effet de serre.

Combien d'émissions de CO_2 peuvent être évitées par une mesure choisie?

Comment peut-on quantifier de manière fiable les émissions de gaz à effet de serre?

Comment est-ce que Tunisie en rend compte à la communauté internationale?

Est-ce que les chiffres sont solides et vérifiables?

Les objectifs

L’objectif est donc l’élaboration d’un inventaire solide des gaz à effet de serre pour l’établissement de rapports dans le cadre de la CCNUCC, ainsi que la conception d’un système MRV pour le secteur de l’énergie. Grâce au développement des capacités correspondantes, la Tunisie sera en mesure d’établir de manière autonome les rapports biennaux actualisés (Biennial Update Reports).

Les Mesures

En vue de s'assurer de l'effectivité de la mise en place et de l'efficacité des actions prévues dans le cadre de sa contribution (INDCs TUNISIE), la Tunisie est en cours d'établissement d'un système rigoureux de suivi et d'évaluation des actions et des résultats atteints.

Ce système s'établira selon une approche complète de Mesure, de Notification et de Vérification (MRV), et s'appliquera à toutes les composantes formant la stratégie nationale d'atténuation d'émissions de GES. Le système MRV tunisien s'articulera autour de trois grandes composantes des GES, à savoir :

- MRV des émissions nationales de GES, qui devra se charger de l'élaboration annuelle des inventaires de GES, de leur notification et de leur vérification.

- MRV des mesures d'atténuation, qui devra se charger de suivre, notifier et faire vérifier les impacts (réductions d'émissions, intensités carbone, co-bénéfices, etc.) de toutes les mesures d'atténuation,

- MRV des soutiens, qui devra se charger de suivre, notifier et faire vérifier les actions de soutien à l'atténuation des émissions de GES et à l'adaptation réalisées.

En effet:

Durant l’année 2010, l’ANME (Agence Nationale de Maitrise de l’Energie) a lancé des travaux portant sur l’élaboration de l’inventaire des émissions de GES dues aux procédés industriels pour la période 2000-2008 et la mise en place d’un système d’information pour le suivi de l’évolution de ces émissions.

Etant en phase de collecte de données aux prés de différents organismes, cette action vise principalement :

- L’élaboration de l’inventaire des émissions de GES dues aux procédés industriels pour la période 2000-2008, selon la nouvelle méthodologie de l’IPCC de l’année 2006;
- L’identification des projets MDP dans le secteur « des procédés industriels »;
- Le renforcement des capacités de l’ANME et des organismes industriels en matière de calcul des émissions de GES et la détermination des lignes de base des projets éligibles au MDP;
- Le développement d’un système d’information sur l’inventaire des GES dues aux procédés industriels.

Emissions des différents groupes d’émetteurs

le secteur de l’énergie constitue la première origine d’émissions en Tunisie. Ceci regroupe toute la chaîne énergétique à savoir la production, la transformation, le transport, la distribution et la consommation à des fins énergétiques.

Les sources d’émissions sont les émissions dues à la combustion énergétique qui sont les industries énergétiques, l’industrie manufacturière, le transport, le résidentiel, le tertiaire, l’agriculture, le pétrole et le gaz naturel…

Inventaires des GES en Tunisie

La Tunisie a préparé son premier inventaire national des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour l'année 1994 lors de l'élaboration de sa communication nationale initiale. L'inventaire a été établi selon la méthodologie préconisée par l'IPCC/OCDE en 1996. L'inventaire a été actualisé pour tous les secteurs pour l'année 1997 et seulement pour le secteur énergétique pour l'année 2000. Les émissions calculées tiennent compte des pouvoirs de réchauffement global (PRG) des différents gaz et intègrent les absorptions dues aux changements d'affectation des sols et des forêts.

Les gaz à effet de serre considérés sont :

CO_2 : dioxyde de carbone
CH_4 : méthane
N_2O : Protoxyde d'azote
NO_X : oxyde d'azote
CO : monoxyde de carbone
SO_2 : dioxyde de soufre
COVNM : composés organiques volatiles non méthaniques Par type de gaz

les émissions ont été agrégées pour le CO_2 , le CH_4 et le N_2O. Par source d'émission, les secteurs pris en considération sont : l'énergie, l'agriculture, les procédés industriels, les déchets et les changements d'affectation des sols et la forêt.

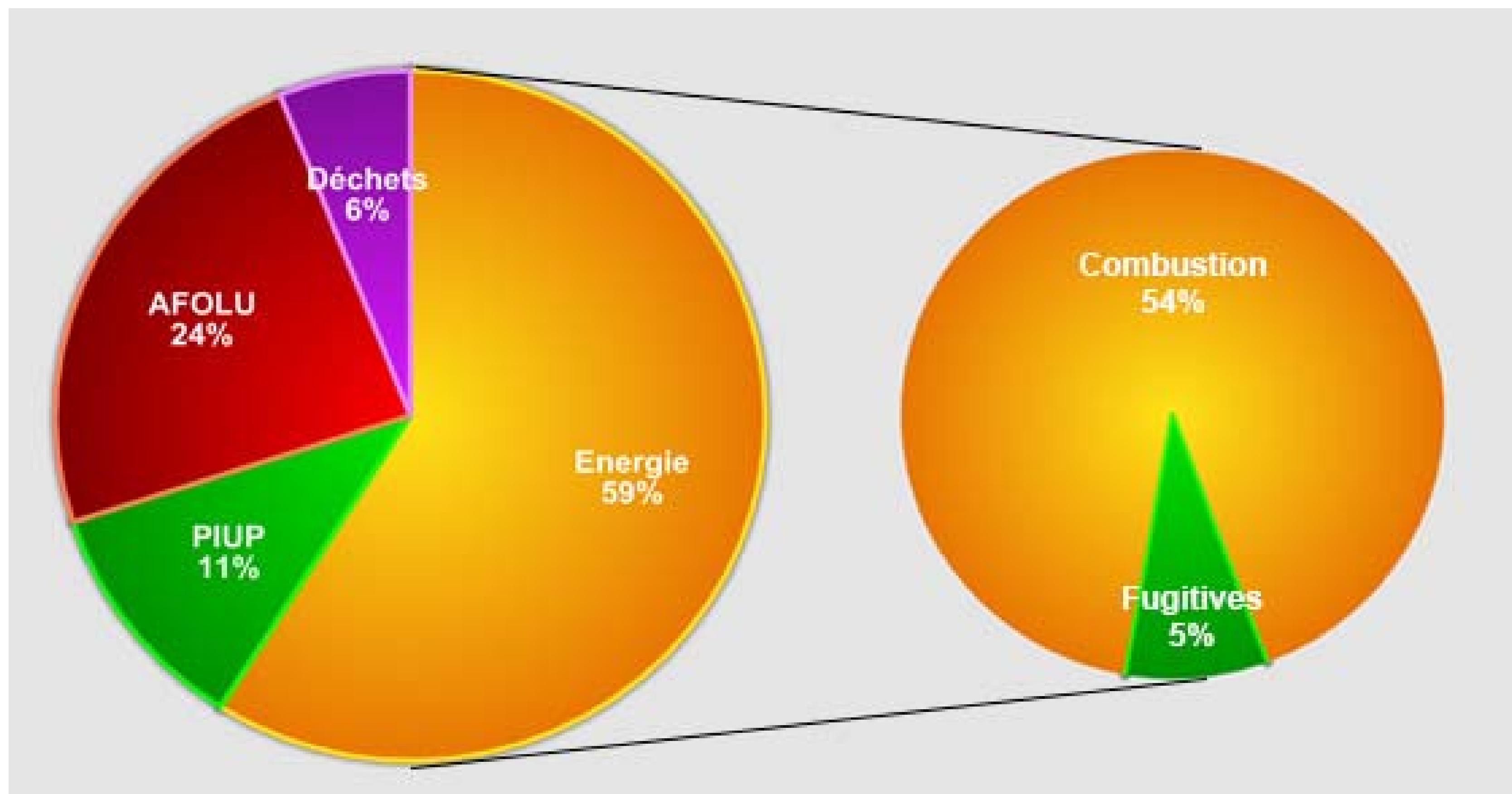
- Le dernier Inventaire des GES en Tunisie est celui élaboré en 2010

SYNTHESE DE L'INVENTAIRE DE GES EN TUNISIE POUR L'ANNEE 2010

- **Inventaire national global des GES**

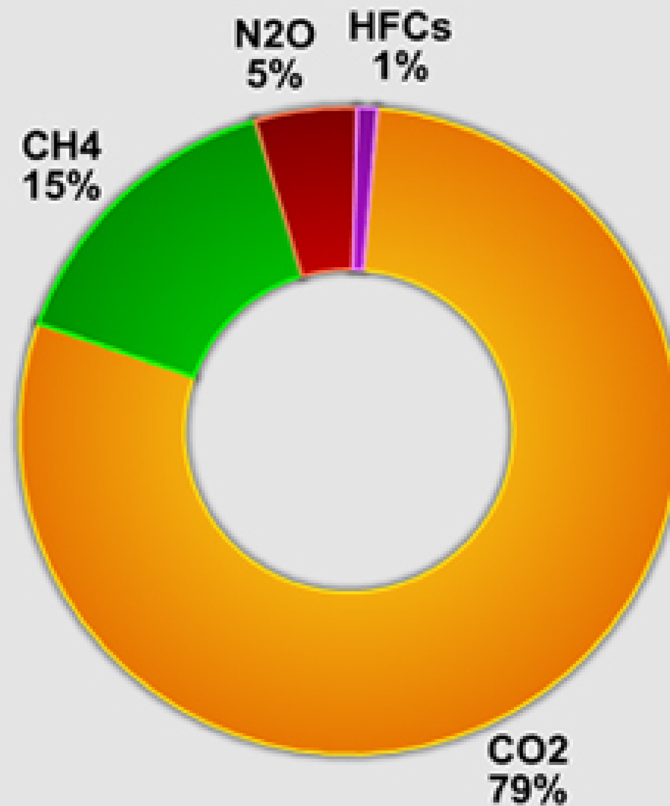
Les émissions brutes de GES se sont élevées à 46 MtéCO2 pour l'année 2010. Le secteur énergétique reste le secteur le plus émetteur avec 59%, suivi du secteur de l'Agriculture, forêt et autres affectations des terres (AFOLU) avec 24%. Le secteur des procédés industriels et utilisations des produits (PIUP)occupent la troisième place avec 11%. Le secteur des déchets reste le secteur le moins émetteur avec 6%.

Aperçu sur les résultats par source

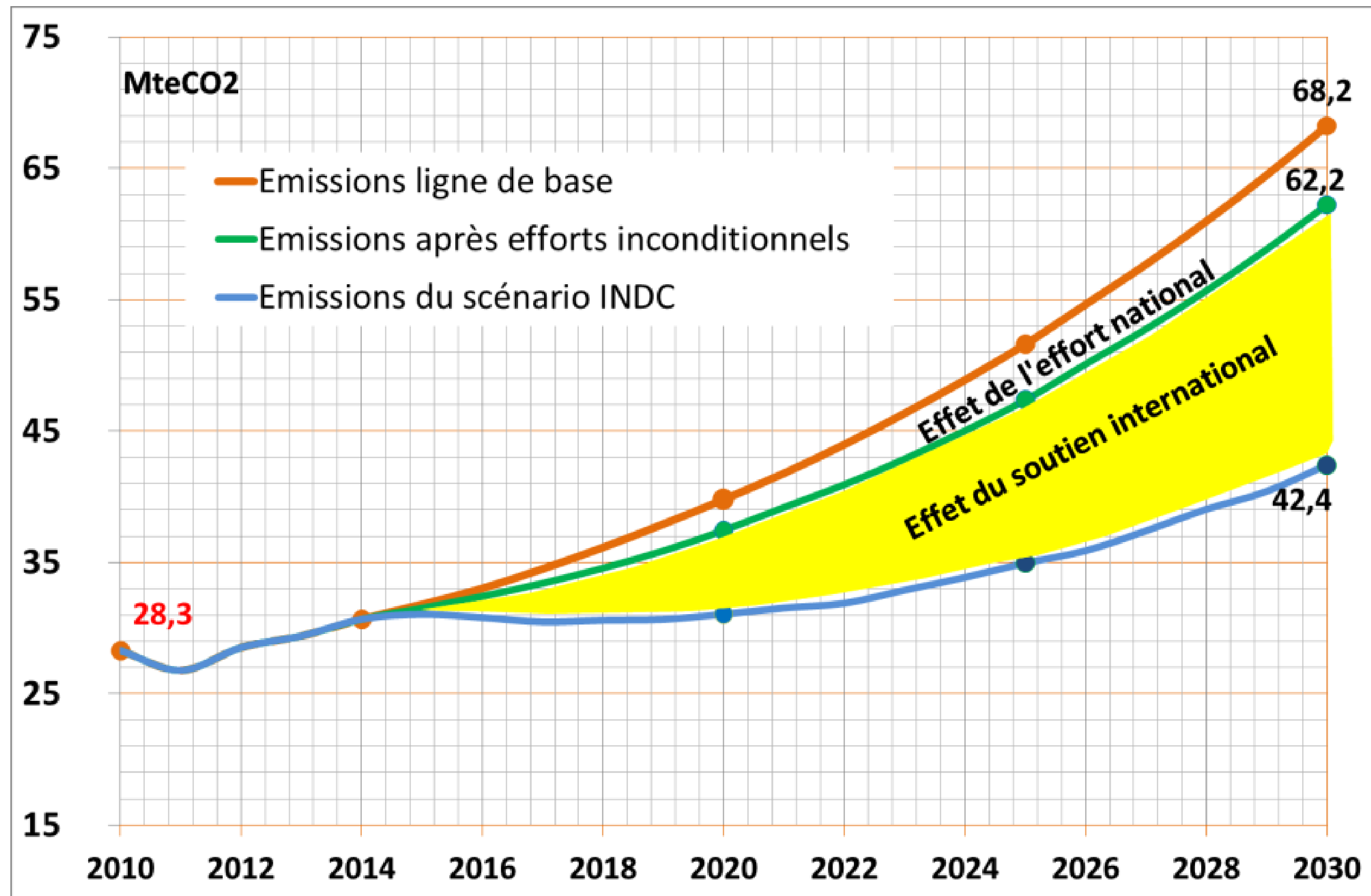


En 2010, les émissions nettes de GES de la Tunisie ont atteint les 32,4 MtéCO2 en 2010 ce qui représente 3,1 te-CO2 d'émissions nettes par habitant. Le dioxyde de carbone (CO2) représente la part la plus importante, soit 79% des émissions nettes de GES, suivi du méthane (CH4) avec 15% et du protoxyde d'azote (N2O) avec 5%. Les émissions des gaz fluorés HFCs ne représentent que 1% du total des émissions nettes.

Aperçu sur les résultats par gaz



Exemple d’application des résultats des Inventaires des GES: Elaboration des INDCs



Chers participants,

Je vous remercie

pour votre ATTENTION